



S.I.R.D.  
135, rue de l'Industrie  
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26  
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **21-13**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Comité syndical du  
23 Mai 2013**

Le vingt trois mai deux mille treize, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni, au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset sous la présidence de Monsieur Christian COIGNÉ, Président du SIRD

**Date de convocation** : 13 Mai 2013

**Nombre de délégués en exercice** : 18      **Présents** : 14      **Votants** : 16

**Présents** : V. BELLE, Y BOULARD, S. CIALDELLA, A.CARBONARI, C.COIGNÉ, C.DIDIER, J GAUTHIER, F.GILABERT (2, pouvoir de M. BAFFERT), V.GONNET ( 2 pouvoir de M.REPELLIN), G.JULLIEN, M.MASTROMAURO, P.MOLINARO, D.ROUX, J.TESSAIRE

**Absents excusés** : M.BAFFERT, J.CARRIER, G.JULLIEN, M.REPELLIN

**Président de séance** : Christian COIGNÉ

**Secrétaire de Séance** : Véronique GONNET

**Rappel du quorum** : 10

**OBJET : PREVENTION**

Validation de la convention tripartite entre le SIRD, l'association A.P.A.S.E. et la Mairie de Noyarey, pour «la mise en œuvre d'une action à caractère éducatif et préventif auprès de la population jeune de la commune de Noyarey », pour l'année 2013.

**Rapporteur** : Christian COIGNÉ

Le Président expose :

Dans le cadre des travaux du CISPD et de la validation de l'axe transversal « Prévention-Jeunesse », le vice-président propose au comité syndical la reconduction et la validation de la convention avec l'association A.P.A.S.E. et la mairie de Noyarey, relative à la poursuite de l'action à caractère éducatif et préventif auprès de la population jeune de la commune de Noyarey, pour l'année 2013.

### Missions

La proposition d'une intervention socio-éducative de type « éducateur de rue », telle qu'elle est présentée ici, tente de répondre pour partie aux préoccupations des acteurs concernés par la jeunesse. Elle se centre sur les difficultés rencontrées avec et par les jeunes, par une prise en compte des situations telles qu'ils les vivent et comme leur environnement les perçoit.

Cela doit conduire à la mise en œuvre d'accompagnements individuels et/ou collectifs adaptés.

### Objectifs principaux :

- Mettre en œuvre un travail éducatif prenant en compte l'appropriation des données de contexte local dont la mise en relation avec les jeunes en difficulté occupant pour certains l'espace public.
- Produire une analyse partagée avec la Ville (élus et techniciens) concernant la prise en charge de la jeunesse en difficulté et les questions de vie sociale.

### 3 niveaux d'intervention sont proposés :

- Travail en réseau
- Présence sociale
- Accueil et disponibilité

### Moyens

Une mission d'intervention directe auprès des jeunes est confiée à un éducateur spécialisé de l'APASE, sur le territoire de la commune. Son temps d'intervention est fixé à une moyenne hebdomadaire de 5h25, annualisées.

L'APASE met à disposition des outils d'intervention techniques, de conseil et d'assistance pour élaborer des réponses adaptées aux situations rencontrées et concourir à la production et la mise en perspective d'actions jeunesse dans la commune.

### Coût

Le coût total de l'action pour l'année 2013 s'élève à 7 985 euros.

La participation du SIRD, Syndicat Intercommunal de la Rive Gauche du Drac, s'élève à 2500 euros. La différence est à la charge de la commune de Noyarey, soit la somme de 5 485 euros.

Facturation : une facture sera adressée par l'APASE à la ville de Noyarey, au terme de chaque trimestre civil : Mars, Juin, Septembre, Décembre 2013.

Une facture sera adressée par l'APASE au SIRD en fin d'exercice en double exemplaire.

Après débat, le comité syndical :

- ↻ D'ADOPTER la convention tripartite SIRD/APASE/Mairie de NOYAREY
- ↻ AUTORISE le Président à signer la convention tripartite.
- ↻ DIT que les crédits de 2 500 euros sont prévus au BP 2013, compte 611

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE  
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 24 MAI 2013

Le Président,  
Christian COIGNÉ

